

Echanges DG / CFDT

Du jeudi 25 mars 2022

Etaient présents :

Pour VNF : B. DUFUMIER, Y. QUIQUANDON, P. THENOZ, V. DI CHIARA, JL KISTLER, E. SCHMITT, V. STEIMER

Pour la CFDT : B. ROESSLER, C. FEHLMANN, J-F. BRUNGARD, R. WEYER

La CFDT remercie le DGD de lui accorder une entrevue à l'occasion de son déplacement à la DTS, à l'occasion de la cérémonie WELCOME 2022. Elle indique que depuis l'action de décembre 2021, le dialogue social s'est nettement amélioré, mais que les inquiétudes des agents de la DTS sur leur avenir perdurent.

La CFDT évoque la problématique de Niffer : malgré la connaissance de la situation délicate en matière d'effectifs, elle s'inquiète de la situation, et souhaite savoir s'il est dans les intentions de l'Etablissement de fermer l'ouvrage de manière régulière.

Le DGD indique qu'il n'y a aucune intention de diminuer les niveaux de service. La situation de l'exploitation sur l'ouvrage de Niffer est délicate, avec 2 vacances sur les 7 postes auxquelles viennent s'ajouter des absences ponctuelles notamment en raison de cas covid. Les recrutements, lancés depuis plusieurs semaines, ont du mal à aboutir, dans un marché du travail peu favorable sur le bassin rhénan. Cette difficulté à recruter est constatée par de nombreux opérateurs alsaciens.

La CFDT évoque la problématique du recrutement des saisonniers au sein de la DTS. Elle évoque notamment la question de la fourchette de salaire de recrutement des CDD, qui pose régulièrement souci aux éventuels candidats, tant pour les CDD de remplaçants que pour des saisonniers. Mais elle précise aussi que la communication de nos offres pourrait être effectuée plus largement : affichages, messages sur les réseaux sociaux, PMV...

Le DGD indique que la stratégie salariale est nationale, et qu'elle doit vivre pour répondre au mieux aux besoins des unités et des bassins. S'agissant de la publication de nos offres, de nombreux canaux sont utilisés : journaux locaux, réseaux sociaux, plateformes d'annonces, réseaux universitaires, réseaux de collectivités. La diffusion des offres de CDD par l'intermédiaire des agents de la DT est également un moyen pour faire émerger des candidatures. Chacun peut contribuer à la diffusion de nos annonces.

La CFDT évoque la problématique de la formation des nouveaux arrivants, mais aussi des transferts de compétences.

Le DGD rappelle que l'Etablissement est particulièrement sensible au volet formation et transfert de connaissance dans sa stratégie de conduite du changement. Des formations de prise de poste et d'accueil des nouveaux arrivants sont proposées à tous nos nouveaux agents, et des dispositifs de transfert de compétences sont également développés. Il rappelle la démarche exemplaire de l'atelier de Férin, pour la transmission des savoirs de la métallerie et la formation des mainteneurs spécialisés métalliers. Il indique que cette démarche pourrait s'étendre à d'autres DT, en fonction des compétences locales.

La CFDT évoque le projet de modernisation VNF, et sa déclinaison au sein de la DTS. Elle rappelle l'action du 7 décembre, au cours de laquelle des garanties de pérennité avaient été demandées, sans retour à ce stade. Les agents de la DTS sont de plus en plus inquiets de l'absence de réponse ce qui fait que lors des CTUP, l'absence de garantie de rémunération pérenne conduit au blocage les instances. La CFDT indique que le travail local est positif : les parties localement ont fait leur part de chemin (CFDT comme Direction) mais aussi longtemps que l'on n'aura pas apporté des garanties sur

le maintien de salaire et la non mobilité imposée, il sera très compliqué de faire avancer les projets de réorganisation.

Le DGD rappelle que le DG lui-même s'est engagé à pérenniser un dispositif de poursuite dans le long terme de la garantie de zéro impact financier des réorganisations pour les agents. Plusieurs hypothèses sont envisagées, parmi lesquelles la refonte du RI des PETPE, ou la poursuite de l'ICT dans la durée. S'agissant de la non-mobilité imposée, le DG rappelle que des consignes ont été passées. Il s'agit de respecter cet engagement dans tous nos projets. Mais l'ambition est de trouver avec les équipes des projets gagnants gagnants. Et à l'issue du débat, les situations individuelles sont étudiées au cas par cas.

La CFDT évoque le devenir des implantations. Les réorganisations vont conduire certains sites à pouvoir être maintenus tant qu'ils seront occupés par nos agents, mais certaines collectivités ont des vues sur nos immeubles : que fera la DG si les collectivités veulent acquérir des bâtiments qui sont aujourd'hui nos sites de vie et de travail ?

Le DGD indique qu'il n'a pas connaissance de tel projet à ce stade au sein de la DTS. Pour autant, il faut que chacun soit rassuré : si une situation de difficulté sur une implantation devait survenir, chacun pourra compter sur un accompagnement individuel adapté, pour permettre de prendre en compte sa situation individuelle.

La CFDT évoque la situation des itinéraires secondaires, comme le canal du Rhône au Rhin branche Sud. Pour la maintenance du linéaire, les petites équipes encore en place ne peuvent pas faire aussi bien que ce qu'on faisait avant. Et pour le fauchage, comme pour le dragage, les entreprises retenues ne sont pas toujours d'un niveau suffisant pour que le travail fourni soit à la hauteur des attendus. Les équipes se sentent parfois délaissées et peu soutenues. Les retours de réseaux sociaux sont souvent critiques sur l'entretien des infrastructures, et la CFDT s'interroge sur la manière dont on peut envisager de séduire les collectivités avec des infrastructures à l'abandon.

Le DGD signale la chance que représente la signature de la charte entre VNF et la région grand Est concernant les canaux du petit gabarit. Grâce à ce positionnement fort, la région et VNF s'engagent aux côtés des collectivités concernées pour la modernisation du CRRBS. La région grand Est contribuera également aux opérations de "mise en tourisme" portées par les collectivités. Ce positionnement fort devrait contribuer à la redynamisation du CRRBS. La direction territoriale de Strasbourg suit avec attention ce dossier et sensibilise très régulièrement les collectivités concernées, dont M2A, pour concrétiser le contrat de canal qui portera l'ensemble de ces opérations.

La CFDT évoque la problématique de la numérisation : Octave, Notilus, TalentSoft... Les outils progressent certes, mais tout va très vite... Les agents ne sont pas prêts pour ces nouveaux outils, n'en ont pas l'habitude, et se sentent délaissés. La CFDT suggère de ralentir le rythme : Chi va piano va sano

Le DGD rappelle que tout autour de VNF, la société bouge et se numérise très rapidement. La réussite du projet de modernisation est liée à notre aptitude à utiliser les outils numériques pour simplifier et automatiser certaines opérations ou formalités pénibles ou complexes, pour nous en libérer. L'accompagnement du déploiement de ces outils est une priorité fixée par l'établissement, pour faire en sorte que chacun puisse se les approprier dans les meilleures conditions. Il faut aussi voir les avantages de ces dispositifs : de nombreux agents ou managers ont d'ores et déjà identifié les avantages de ces outils dans leur quotidien, par l'harmonisation, la simplification et l'accessibilité qu'ils offrent. La direction territoriale de Strasbourg s'est fortement impliquée pour assurer un accompagnement quasi individuel des agents, répondant à toutes les demandes d'assistance qui lui sont parvenues.